



Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules

Le titulaire de ce bac pro est un technicien d'atelier. Sa formation lui permet d'établir un diagnostic en utilisant des instruments de mesure et de contrôle informatisés. Il peut élaborer une méthode de réparation ou d'entretien en tenant compte des coûts. Il exécute les réparations ou donne au personnel exécutant les indications nécessaires. Il sait également organiser et gérer un atelier pour en optimiser le fonctionnement. Enfin, il accueille et conseille la clientèle

i Débouchés

Le diplômé peut travailler dans le réseau après-vente d'un constructeur, un centre auto, un centre de réparation rapide, en atelier de maintenance d'entreprise de transport ou de certaines administrations et dans les garages indépendants.

Métier(s) accessible(s) :

- contrôleur(se) technique automobile
- électronicien(ne) automobile
- responsable du service après-vente
- technicien(ne) automobile (mécanicien(ne) automobile, garagiste)

i Accès à la formation

Après la 3^e, seconde professionnelle métiers de la maintenance

Qualités requises :

- esprit logique
- méthode, ordre, soin
- patience

i Programme

Grille horaire (a)	2 nd e	1 ^{ère}	T ^{le}
Enseignement professionnel	330	266	260
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52
Prévention Santé Environnement	30	28	26
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	26
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	105	84	78
Mathématiques	45	56	39
Langue vivante A	60	56	52
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	65
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90	84	91

Période de formation en milieu professionnel (semaines)

4 à 6 6 à 8 8

- Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
- Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
- Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves
- En T^{le} : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,) ou poursuite d'études

i Enseignements professionnels

BLOC N°1 : Réaliser l'entretien périodique des véhicules

- Organiser un entretien périodique
- Identifier les anomalies dans le cadre d'un entretien périodique
- Réaliser les opérations de remplacement, d'ajustement dans le cadre de l'entretien périodique
- Apporter des conseils techniques à la clientèle sur l'entretien du véhicule

BLOC N°2 : Réaliser la maintenance corrective des véhicules

- Préparer une intervention corrective
- Réaliser le remplacement ou la réparation des composants
- Réaliser le réglage ou le paramétrage des systèmes
- Réaliser le contrôle qualité d'une intervention corrective

BLOC N°3 : Réaliser le diagnostic des systèmes des véhicules

- Constater un dysfonctionnement
- Hiérarchiser les hypothèses
- Mettre en œuvre un protocole d'intervention existant ou à définir
- Identifier les solutions correctives

i Stage

La durée des périodes de formation en milieu professionnel est de **20 semaines**.

Les PFMP sont réparties sous la responsabilité du chef d'établissement sur les trois années du cycle de formation, dans le respect des dispositions de l'arrêté du 21 novembre 2018 modifié relatif à l'organisation et aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel et de son annexe.

Les lieux d'accueil des PFMP doivent permettre au cours de la formation le développement des compétences du référentiel.

L'organisation de la formation en milieu professionnel fait obligatoirement l'objet d'une convention entre l'établissement de formation et l'entreprise d'accueil. Un modèle de convention-type figure en annexe de la circulaire no 2016-053 du 29 mars 2016. La recherche, le choix des lieux d'accueil et le suivi de l'élève en milieu professionnel relèvent de la responsabilité de l'équipe pédagogique de l'établissement de formation,



coordonnés par le directeur délégué aux formations technologiques et professionnelles. Cependant, sous la responsabilité des enseignants, les élèves peuvent participer à la recherche des entreprises d'accueil.

Les entreprises où se déroulent les PFMP doivent permettre d'observer diverses situations et de mettre en œuvre des compétences identifiées dans le référentiel.

Examen

Épreuves	Coef.
E1 : Epreuve scientifique et technique	3
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	1.5
Sous-épreuve E12 : Physique-Chimie	1.5
E2 : Réalisation de l'entretien périodique des véhicules	3
E3 : Épreuves professionnelles	14
Sous-épreuve E31 : Réalisation de la maintenance corrective des véhicules	6
Sous-épreuve E32 : Réalisation du diagnostic des systèmes des véhicules	6
Sous-épreuve E33 : Économie-gestion	1
Sous-épreuve E34 : Prévention, santé, environnement	1
E4 : Epreuve de langue vivante	2
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral	5
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	1
Épreuves facultatives	
EF1 : Langue vivante étrangère*	Pts>10
EF2 : Épreuve facultative de mobilité*	Pts>10

*Le candidat peut choisir une ou deux unités facultatives parmi les unités possibles, les conditions sont fixées par la réglementation en vigueur. La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire.

Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures (CPES) Lycée Artaud - Marseille (13). Admission sur dossier. Classe unique en France qui accueillent les bacheliers professionnels industriels.

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Maintenance des véhicules option véhicules particuliers

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Ariège (09)

Pamiers - lycée polyvalent Pyrène (Public) **IA**

Aude (11)

Lézignan-Corbières - CFAI Henri Martin de l'Aude **A**

Narbonne - Lycée Louise Michel (Public) **I**

Aveyron (12)

Millau - Lycée professionnel Jean Vigo (Public) **I**

Onet-le-Château - Campus des métiers (CMA de l'Aveyron) **A**

Rodez - Lycée professionnel Alexis Monteil (Public) **I**

Gard (30)

Alès - Lycée Jean-Baptiste Dumas (Public) **I**

Alès - Lycée privé la Salle (Privé) **I**

Nîmes - Lycée professionnel Jules Raimu (Public) **IA**

Marguerittes - Purple campus (privé) **A**

Haute-Garonne (31)

Gourdan-Polignan - lycée polyvalent Paul Mathou (Public) **I**

Muret - Ecole supérieure des métiers de la Chambre de métiers de Haute-Garonne **A**

Toulouse - lycée polyvalent Joseph Galliéni (Public) **I**

Gers (32)

Nogaro - lycée polyvalent d'Artagnan (Public) **IA**

Hérault (34)

Béziers - Lycée professionnel Jean Mermoz (Public) **I**

Montpellier - Lycée professionnel Pierre Mendès France (Public) **I**

Sète - Lycée professionnel Irène et Frédéric Joliot Curie (Public) **I**

Lot (46)

Cahors - lycée polyvalent G. Monnerville (Public) **IA**

Lozère (48)

Langogne - Lycée privé Saint Pierre - Saint Paul (Privé) **IA**

Mende - Lycée professionnel Emile Peytavin (Public) **I**

Hautes-Pyrénées (65)

Aureilhan - Lycée professionnel Sixte Vignon (Public) **IA**

Pyrénées-Orientales (66)

Perpignan - Lycée Pablo Picasso (Public) **I**

Rivesaltes - CFMA des PO (public) **A**

Tarn (81)

Albi - lycée polyvalent Louis Rascol (Public) **I**

Graulhet - Lycée professionnel Docteur Clément de Pémillie (Public) **I**

Mazamet - Lycée professionnel Marie-Antoinette Riess (Public) **IA**

Tarn-et-Garonne (82)

Montauban - Lycée professionnel Antoine Bourdelle (Public) **I**

Valence d'Agen - lycée polyvalent Jean Baylet (Public) **I**

I formation initiale

A formation en apprentissage



En savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier & de Toulouse

